

## **Appuyer la mise en place de bonnes pratiques RH facilitant la collaboration multigénérationnelle (inter sectorielle).**

La mixité générationnelle est un facteur clé de la réussite au sein d'une organisation par des partages de valeurs commune, elle engendre une dynamique coopérative entre les générations qui si elle est accompagnée d'un discours proactif et volontarisme des équipes de direction de valorisation des apports des différentes générations autour d'une conception partagée des performances et des compétences d'expérience. L'organisation doit donc s'efforcer de mixer les équipes en vue de valoriser l'apport des uns et des autres et de développer les occasions d'échanges de bonnes pratiques. Les échanges de savoir-faire entre générations et la transmission de compétences facilitent l'apprentissage des métiers, des règles de fonctionnement et de culture de l'entreprise. Il faut un dialogue intergénérationnel, favoriser le partage de valeurs communes par ce dialogue l'organisation doit privilégier la cohésion sociale intergénérationnelle et développer le savoir dire de ce que l'on sait faire de manière à le bien partager pour une meilleure acceptation des différences.

Pour favoriser les bonnes pratiques RH facilitant la collaboration multigénérationnelle, l'ONG FEDE construit un collectif de travail où chaque tranche d'âge est représentée et orientée, vers un projet commun tout en passant par des stratégies d'appui pour une meilleure coopération des équipes. Il y'a différents moyens de collaboration entre générations parmi eux FEDE va s'appliquer sur quelques-uns dans la mise en œuvre de cette activité.

ONG FEDE veillera au respect de l'autre ce qui va susciter un rapport de confiance basé sur l'acceptation de la différence, sur la pratique de la considération dans le but d'une action partagée qui donne sens au projet collectif et cet intérêt du collaboratif est de gagner en transversalité et en réactivité, afin d'être performant, capitaliser, innover, et se former.

Pour y arriver, FEDE s'inscrit dans la logique suivante :

- Mettre en place un système qui analyse la psychologie des individus et la sociologie de l'organisation ;
- Formations et développement personnel : accent sur la cohabitation et le partage de connaissances) ;
- Elaborer des règles de conduite qui régissent la coopération intergénérationnelle ;
- Promotion d'une culture reconnaissant l'expérience ;

- Développer l'outil tutorat un outil qui favorise la coopération entre les générations et participe à la valorisation et au respect de chaque génération au travail ;
- Informer et sensibiliser par des causeries débats et des jeux sur les bonnes pratiques facilitant la collaboration multigénérationnelle au sein de l'organisation ;
- Etablir des accords et des routines de travail au sein de l'organisation pour faciliter la communication et la prise de décision au moment opportun ;
- Définir et valoriser des atouts du rôle et responsabilité de chaque personnel (Mentorat), ainsi que leur limite à travers un document rédiger et mettre à la disposition de tous au sein de l'organisation ;
  
- Organiser le travail par binômes, mixités les équipes pour développer les compétences collectives ;
- Généraliser les groupes de travail mixtes afin de mieux combiner les compétences complémentaires des deux générations
- Partage de connaissances pour améliorer le climat social au sein de l'organisation ;
- Créer un espace d'échange où chacun peut s'exprimer et s'affirmer sans préjugés ;
- Organiser des sorties une fois par an, faire quelques jeux sportifs ensemble comme le football afin de valoriser chacun d'eux ;